



Communiqué de presse

Réunion du comité de pilotage de l'étude pour la conception, la réalisation et la mise en place de l'Observatoire de la Compétitivité des Ports Marocains

Dans le cadre de la poursuite des travaux de l'étude pour la conception, la réalisation et la mise en place de l'Observatoire de la Compétitivité des Ports Marocains (OCPM), une réunion du comité de pilotage de ce projet a été tenue le 09 février 2015, sous la présidence de Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique. L'objet de cette réunion est d'entériner les résultats des premières phases de l'étude et de présenter la feuille de route pour les autres phases restantes.

En plus des responsables du Ministère et de l'Agence Nationale Portuaire (ANP), ont été invités à participer à cette réunion l'ensemble des départements ministériels et établissements publics concernés (Commerce Extérieur, Commerce et Industrie, Énergie et Mines, Douanes et Impôts Indirects, Office de Changes, TMPA, NWM, AMDL/OMCL, SNTL, ONCF, ONSSA, CNCE), les intervenants portuaires et les associations et fédérations professionnelles (MARSA MAROC, SOMAPORT, APM TERMINALS TANGIER, EUROGATE TANGER, OCP, JLEC, SAMIR, ONICL, SOSIPO, MASS CEREALES, OFFSHORE, SCRA, PORTNET, CGEM, APRAM, ATADM, CCA, ASMEX, AFF, AIBD, AMITH, FNCL,...).

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, le Ministre a rappelé l'importance de ce projet qui se veut un projet communautaire permettant de faire fédérer tous les acteurs vers la construction d'un système de pilotage stratégique de la performance des ports. Il a appelé l'ensemble des acteurs, publics et privés, à conjuguer leurs efforts afin de garantir sa réussite tout en insistant sur quelques principes de base pour sa mise en place, à savoir : la segmentation dans la globalité, la simplicité du mode de gouvernance, la pondération des indicateurs et enfin la transférabilité du système à d'autres secteurs relevant du Département de l'Équipement.

Après une présentation faite par le bureau d'étude sur les résultats des premières phases, il s'en est suivi un débat fructueux sur les résultats obtenus aux termes des deux premières de l'étude comme le positionnement de l'observatoire, sa mission, ses objectifs stratégiques, la délimitation des rôles de cet outil, les sources d'informations devant alimenter l'observatoire, la pertinence et la faisabilité des indicateurs choisis ainsi que le mode de gouvernance de l'observatoire. Les conclusions des deux premières étapes ont été entérinées par le comité de pilotage qui a insisté en même temps sur : (i) la nécessité d'asseoir une démarche progressive dans l'implémentation de l'observatoire, (ii) le pragmatisme dans





l'identification des indicateurs de l'observatoire et (iii) le choix d'un système de gouvernance bâti sur l'efficacité dans l'action.

En termes de vision, l'Observatoire de la Compétitive des Ports (OCPM), se positionne comme un facilitateur et un catalyseur de la compétitivité des ports marocains et une source d'amélioration durable de la performance des ports marocains.

S'agissant des indicateurs de l'Observatoire, et eu égard à la complexité de l'appréciation de la compétitivité des places portuaires, les différents indicateurs identifiés ont été analysés en fonction de leur faisabilité et de leur pertinence en vue de définir une première liste d'indicateurs qui constitueront le noyau dur de l'observatoire.

Les prochaines étapes de ce projet, qui devrait induire une dynamique globale d'amélioration continu de la performance des différents processus de transit portuaire, consistent en le déploiement sur le plan opérationnel de l'observatoire dans quelques sites portuaires pilotes.

A rappeler que cette étude s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Ministère pour le développement du secteur portuaire national à travers la compétitivité de ses ports et a pour objectif la conception et la réalisation d'un outil de documentation, de veille et d'analyse de l'évolution de la position compétitive des ports marocains, avec un système de diffusion ciblée d'information et de données aidant à la prise de décision stratégique et l'identification des créneaux d'amélioration permettant d'accroître la compétitivité des places portuaires nationales.

